



Communiqué de presse, Paris 10 mars 2022

A J-3 du “Débat du Siècle” organisé ce dimanche 13 mars sur la chaîne Twitch du streamer politique Jean Massiet et à J-2 de la grande marche “Look Up” pour le climat :

Les organisations de l’Affaire du Siècle regrettent l’absence de confirmation de Valérie Pécresse, Jean-Luc Mélenchon et Emmanuel Macron. Ils doivent venir parler urgence écologique et solutions devant les Français-es.

Anne Hidalgo, Yannick Jadot, Fabien Roussel et Philippe Poutou ont déjà confirmé leur participation.

La réponse d’Emmanuel Macron reste en attente.

Les candidat-e-s Jean-Luc Mélenchon et Valérie Pécresse envisagent, pour l’instant, de décliner leur participation en personne à cette émission spéciale.

Comment comprendre cette hésitation à participer à ce qui est pour l’heure le seul débat dédié à cet enjeu si fondamental ? Cette décision est d’autant plus incompréhensible que 2,3 millions de Français-es soutiennent l’Affaire du Siècle, que le GIEC a une nouvelle fois sonné l’alarme le 28 février dernier, et que les enjeux d’indépendance énergétique soulevés par la guerre déclenchée en Ukraine inquiètent profondément les Français-es. [Huit Français.e.s sur dix et 92% des moins de 35 ans se disent "inquiet.e.s" vis-à-vis de l’environnement et du changement climatique.](#)

Les règles du jeu du Débat du Siècle ont été clairement posées de longue date

Les organisateurs ont invité uniquement les candidat-e-s à la présidentielle, et non pas leurs représentant-e-s, pour entendre les propositions de celles et ceux qui souhaitent gouverner la France.

Les organisateurs du Débat remercient les candidats Hidalgo, Jadot, Poutou et Roussel d’avoir accepté l’invitation et laissent la porte ouverte aux candidat-e-s Mélenchon et Pécresse en espérant une réponse positive aujourd’hui.



Quant au candidat Emmanuel Macron, les organisateurs comprennent l'agenda bousculé du président de la république. Ils ont fait savoir leur disponibilité pour adapter l'enregistrement - comme ce fut fait le 7 mars sur LCI - pour lui permettre de participer. Ayant annoncé ne pas vouloir participer aux débats entre candidat·e·s, sa participation à l'émission sur la chaîne Twitch de Jean Massiet, qui prendra la forme d'un grand oral, est d'autant plus attendue.

Pour les organisateurs, le Débat est un événement majeur de la campagne présidentielle : il s'agira du tout premier débat présidentiel consacré exclusivement à l'enjeu climatique jamais organisé en France. Un tel débat s'est déjà tenu en Angleterre en 2019. Si tou·te·s les candidats ne se présentent pas à ce débat, ce sera également un événement car l'absence de certain·e·s candidat·e·s à ce rendez-vous interroge au vu de l'urgence à laquelle nous faisons face.

Note aux rédactions

[Le 19 novembre 2020](#) le Conseil d'Etat a rendu une décision historique dans le cadre du recours juridique de la commune de Grande-Synthe, dans lequel les quatre organisations de l'Affaire du Siècle : le gouvernement est condamné à "prendre toutes les mesures nécessaires" pour remettre la France sur la trajectoire de réduction d'émissions de gaz à effet de serre que l'État s'est engagé à respecter.

[Le 14 octobre 2021](#) le tribunal administratif de Paris a donné raison à l'Affaire du Siècle : les gouvernements successifs sont désormais obligés de respecter strictement les engagements climatiques de la France. L'État français est également sommé de réparer les dommages causés à l'environnement par son inaction, avant le 31 décembre 2022. Ce jugement inédit oblige le gouvernement actuel, mais aussi le ou la futur·e locataire de l'Élysée

Contacts presse

Fondation pour la Nature et l'Homme : Paula Torrente - 07 87 50 74 90

Oxfam France : Marika Bekier - 06 24 34 99 31

Greenpeace France : Kim Dallet – 06 33 58 39 46

Notre Affaire à Tous : Abdoulaye Diarra – 07 82 21 38 90